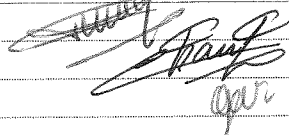


Affaire : Harnais de Herschel Spire

lieu: Camerin Cablage

Objet : DRB.

rédacteur: C. GARAT

PARTICIPANTS (noms et sociétés)		Distribution
L. Dumoye (Rep. proj)	CEA	
J. Choufrou (Secrétaire)	CAMERIN CABLAGE	
C. GARAT (Resp. Qualité)	CAMERIN CABLAGE	

Commentaires	Action
<p><u>1. Revue de configuration</u></p> <p>CDL/ABCL Herschel Spire harnais 06.4026/4T/JAS/1478/06</p> <p>le CDL/ABCL identique à la TRB</p> <p>Passage en revue de l'ensemble de la documentation</p>	SSOL
<p><u>2. Actions diverses avant expédition</u></p> <p>les saurs seront expédiés avec le harnais</p> <p>dans la caisse des harnais seront expédiés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de recommandation - Fiche des connexions / déconnexions - CD boom ETAP - procédure d'emballage - les courants - les saurs 	
<p><u>3. Inspection de l'emballage des harnais</u></p> <p>Une vis de connexion JCB de la maquette MEU n'était pas en place</p> <p>Cela a nécessité l'ouverture des deux paquets de l'emballage</p> <p>Pour éviter les contraintes sur les câbles souples, le CEA a souhaité réviser les connecteurs. Cette révision a été demandée suite aux</p>	

Commentaires	Action
<p>...d'ballages et emballages à venir. Proposition Camerin de rajouter ...des mousses protégées sur les poches supérieures des équipements. Cela évite toutes contraintes mécaniques sur les câbles. Par la même occasion, les sœurs et les vérouillages scotchés à l'intérieur de l'emballage ont été scotchés à l'extérieur, sur la queue. Suite aux diverses remarques de l'emballage, la taille des poches n'est assurée plus d'autre d'ballages et emballage. C'est pour cela que Camerin a pris la décision de refaire l'emballage avec le plus de poche initialement prévu. Mise en conteneur de la moutette. Note : les photos sont disponibles dans l'EDP.</p>	
<p><u>Conclusion :</u> le barreau peut être livré en Angleterre (CCLRG RAL) (e-mail du CEA date 22/11/2006) Date de réception prévue entre 11/12/2006 et le 13/12/2006 Camerin Câblage précisera la date et le créneau barreau</p>	<p>Aj. 1 CANC 5/12/06</p>
<p>Remise au CEA du matériel inutilisé cf Bl: 06H026/BL/JW/1494/06 voir annexe 1</p>	

